

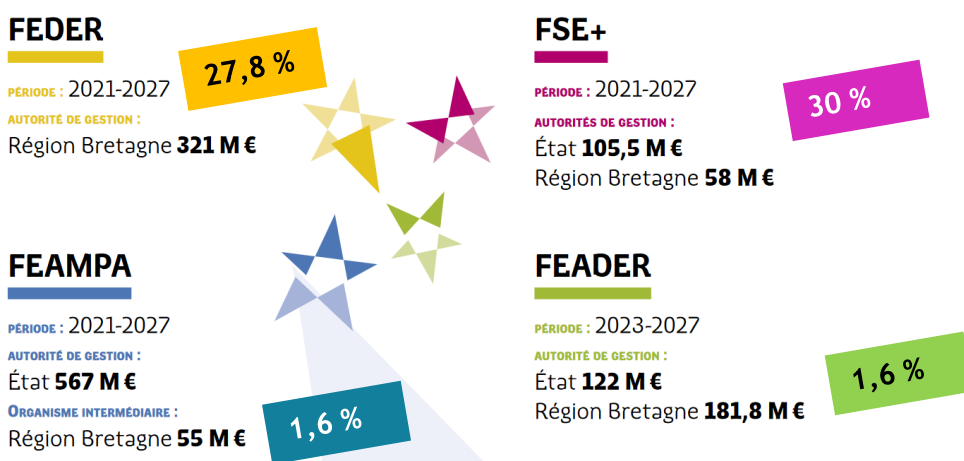
Où en sont les fonds européens en Bretagne ?



Mars 2024

Près de 17 % des fonds européens programmés en Bretagne

Environnement, pêche et aquaculture, agriculture, innovation, numérique, aides aux entreprises, emploi, projets sociaux... L'action de l'Union européenne en Bretagne accompagne des projets variés sur tout le territoire. Près d'1 Md d'euros est prévu sur la période 2021-2027, dont 843 M€ gérés directement au niveau régional :



Montant prévu pour 2021-2027 et taux de programmation pour chaque fonds (mars 2024)

La sélection des projets pouvant bénéficier de ces financements a démarré à l'automne 2022. Près de 141 M€ des fonds européens structurels et d'investissement (FESI) ont déjà été déployés en Bretagne. Et plus de 2 M€ sont aujourd'hui payés aux bénéficiaires pour cofinancer leurs projets.

Montants engagés par fonds :

- 3 M€ dans le cadre du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
- 89 M€ dans le cadre du fonds européen de développement régional (FEDER)
- 48 M€ dans le cadre du fonds social européen (FSE)
- 0,9 M€ dans le cadre du fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA).

Le FEDER soutient également des programmes de coopération territoriale européenne (CTE/Interreg) pour mettre en œuvre des projets de coopération impliquant des acteurs bretons dans des domaines variés : recherche, innovation et compétitivité, transition verte et énergétique, environnement et biodiversité, tourisme, culture & société inclusive...

Aux côtés de ces programmes gérés au niveau régional, les porteurs de projets bretons peuvent bénéficier de programmes sectoriels gérés directement par la Commission européenne, tels qu'Erasmus + (mobilité), Horizon Europe (recherche et innovation), Europe Créative (audiovisuel et culturel), CERV (Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs), LIFE (Climat et environnement).

Plus d'informations sur : // europe.bzh //

Le fonds européen de développement régional (FEDER)

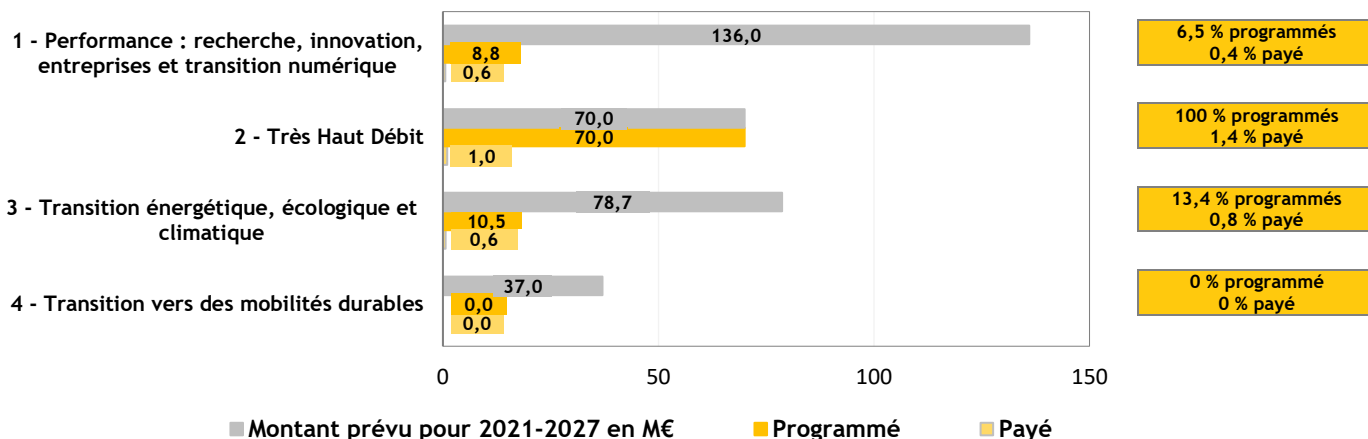
Ce fonds accompagne les projets qui renforcent la compétitivité, la transition environnementale et l'attractivité des territoires.



89 M€ d'aides engagées pour le développement du territoire

Depuis novembre 2022, 130 dossiers ont été sélectionnés, pour un montant total de **89 M€**. Le taux de programmation s'élève à **27,8 %** et les paiements atteignent près de **2,2 M€**.

Les financements accordés se répartissent notamment entre la performance économique et numérique (10 %), le Très Haut Débit (78 %) et la transition énergétique, écologique et climatique (12 %) ; la programmation sur la transition vers les mobilités durables démarrera d'ici l'été 2024, à l'issue d'un premier appel à projets clôturé fin 2023.



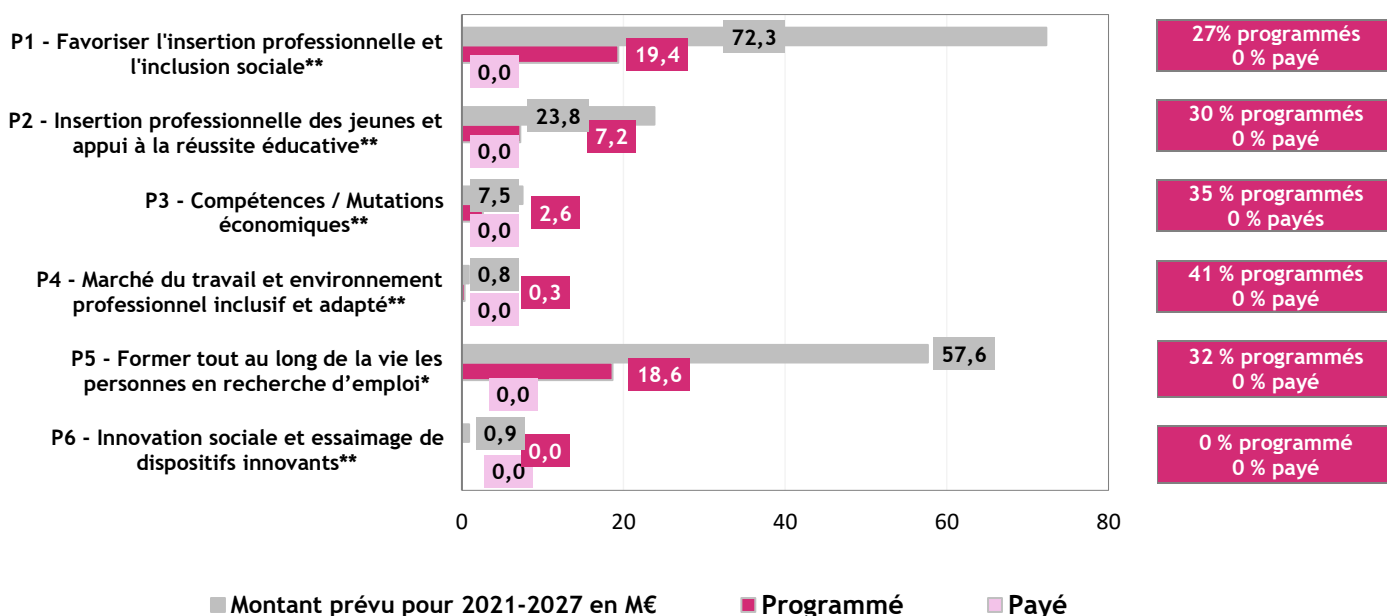
Le fonds social européen (FSE+)

Ce fonds aide les projets qui améliorent les niveaux de formation, d'emploi, leur qualité et l'inclusion sur le marché du travail en Bretagne.



48,2 M€ d'aides engagées pour l'emploi, la formation et l'inclusion sociale

Démarrée en 2023, la sélection des projets est très dynamique. Le taux de programmation de l'enveloppe financière s'élève déjà à **30 %**. 202 projets ont été sélectionnés par l'Etat et les collectivités, sur la quasi-totalité des priorités du programme.



(*) Géré par la Région Bretagne (**) Géré par l'Etat

Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

Ce fonds co-finance des projets liés aux mutations de l'espace rural et de l'agriculture.

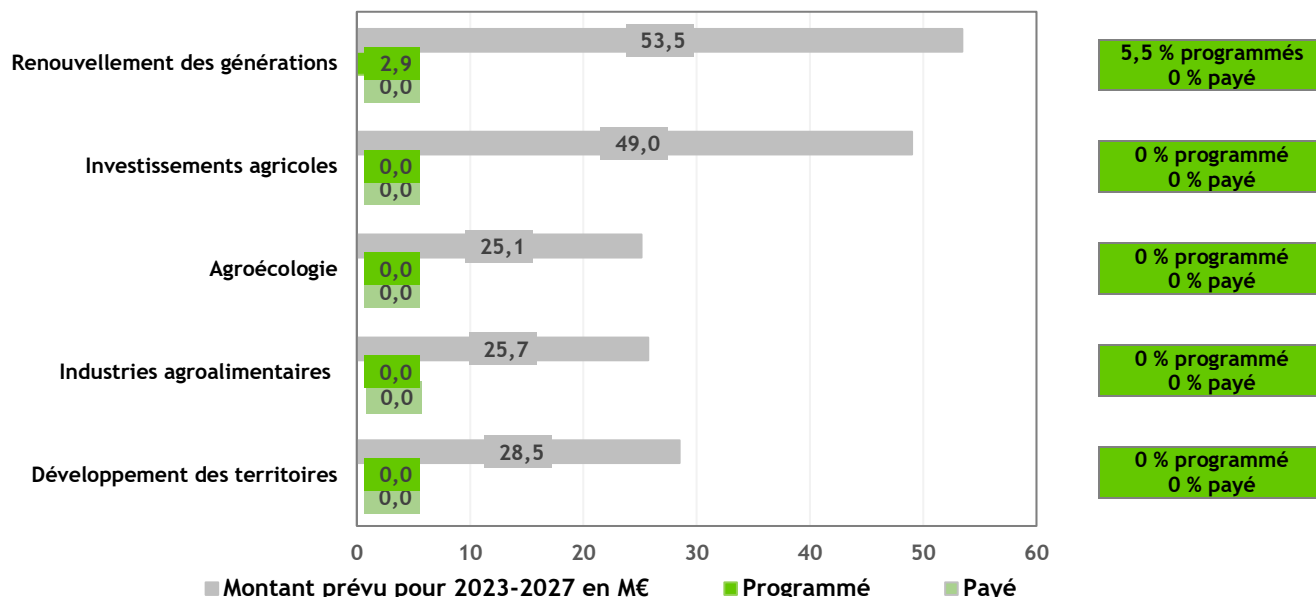
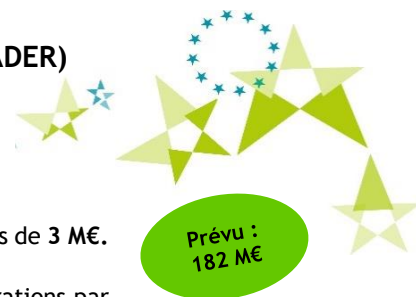
Près de 3 M€ d'aides engagées pour l'agriculture et le développement rural

Décalée par rapport aux autres fonds, la programmation a débuté en septembre 2023 et atteint près de 3 M€. Le taux de programmation est de 1,6 %.

Ceci représente d'ores et déjà 225 dossiers sélectionnés, sur l'enjeu du renouvellement des générations par le soutien à l'installation des jeunes. Les paiements ont débuté.

Les appels à projets ont démarré sur l'ensemble des autres priorités et la sélection des dossiers va s'accélérer au printemps 2024, notamment pour les investissements agricoles et les industries agro-alimentaires.

La sélection des projets au niveau local, dans le cadre du programme Leader, a également démarré.

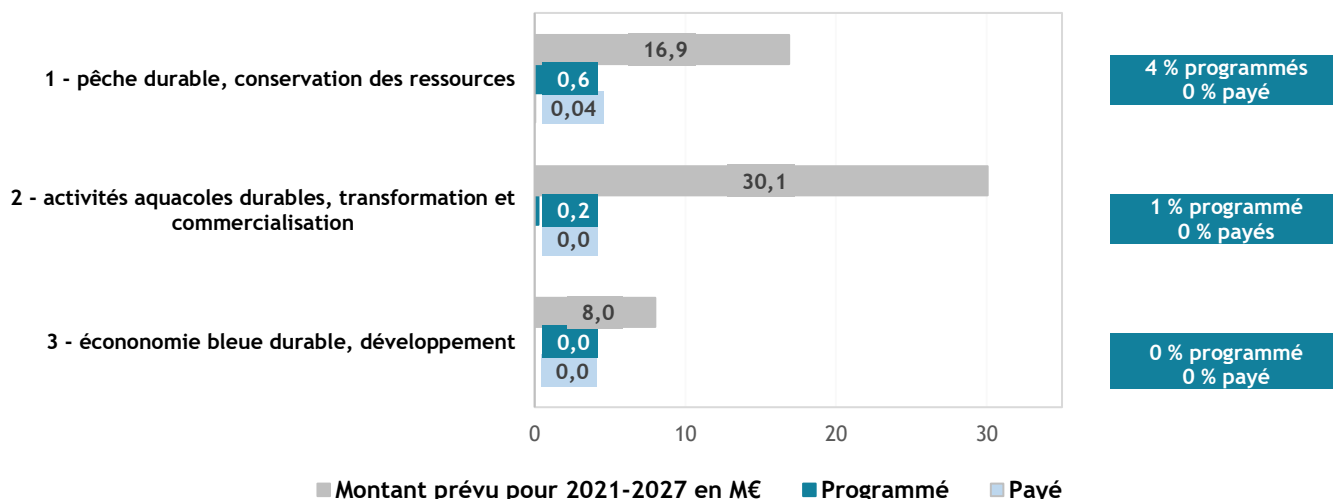


Le fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA)

Ce fonds soutient les filières pêche et aquaculture, ainsi que le développement littoral.

0,9 M€ d'aides engagées pour la pêche et l'aquaculture

Installation des jeunes pêcheurs, remotorisation des navires, efficacité énergétique des navires, aquaculture, tels sont les principaux secteurs où des projets ont d'ores et déjà été sélectionnés. 26 dossiers ont ainsi été retenus pour un montant de près de 0,9 M€, soit un taux de programmation de 1,6 %. Les paiements ont également débuté à hauteur de 0,04 M€.



En complément de ces mesures gérées par la Région Bretagne, les porteurs de projets bretons peuvent également bénéficier des mesures nationales, par exemple pour soutenir les partenariats entre scientifiques et pêcheurs, la protection et la restauration de la biodiversité des écosystèmes marins...



Envie d'un coup de projecteur sur vos projets ?



N'hésitez pas à nous faire remonter vos photos et descriptifs via

europa@bretagne.bzh

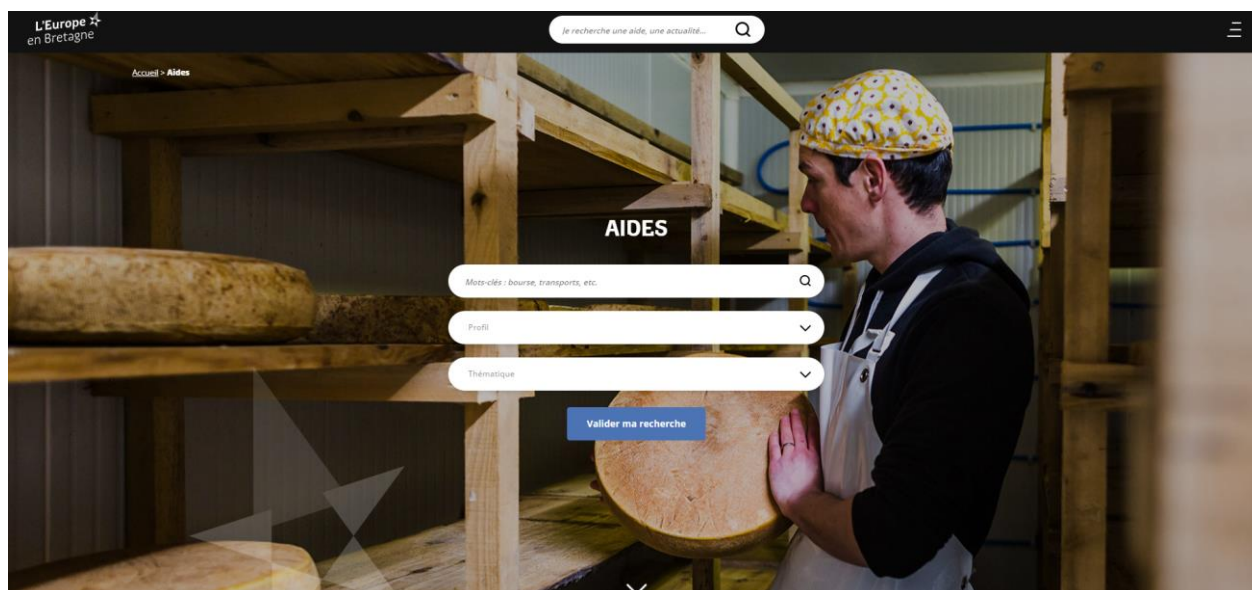
cette 4^{ème} page pourrait devenir la vôtre !



*

Découvrez tous les appels à projets en ligne sur notre guide des aides

<https://europa.bzh/aides/>



*

Les services de la Région Bretagne sont à votre écoute pour vous aider dans vos démarches.